Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID: 030-263001992-20230405-A_25_2023-DE



CCAS DE

BELLEGARDE

2 04 66 01 09 38

NOMBRE DE CONSEILLERS

11

11

12

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mercredi 5 AVRIL 2023

Le cinq avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

Étaient présents (11) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, EL AIMER Nadia, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, RIGAL Olivier.

Était absent (1): Monsieur HERITIER Adrien.

Procurations (0):

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Chabalier Odette.

Monsieur Le Président présente la situation de la 📹 par l'assistante sociale du Conseil départemental, et qui nous sollicite pour une aide financière car ils ont un impayé de 2 mois de loyer, soit 1883.94€. Un arrêt de travail de Monsieur et un licenciement de Madame ont déstabilisé le budget.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S.

DECIDE

- De soutenir la famille avec une aide financière d'un montant de 500€
- Cette participation au loyer sera versée à l'Agence du Midi, 1 boulevard Amiral Courbet à Nîmes sur leur compte de la banque populaire de Nîmes dont le relevé bancaire et la facture sont en pièce jointe.

Pour extrait conforme, Fait et délibéré à Bellegarde, le 5 avril 2023

La secrétaire de séance,

Odette CHABALIER

Le Président,

Juan MARTINEZ







